



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

DEL-2016-125

Numéro de la délibération : 2016/125

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/12/2016

Date de convocation du conseil : 29/11/2016

Date d'affichage de la convocation : 29/11/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Laurent BAIRIOT, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Yann LORCY, M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT.

Était absente : Mme Véronique LE BOURJOIS.

Festival Gamineries, contrats avec les artistes

Rapport de Laurence KERSUZAN

La programmation du festival jeune public **Gamineries...** pour l'année 2017 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

- Lundi 6/02 : Fanfan l'éléphant, Nid de Coucou Production – 1 250 € - 2 séances
- Mardi 7/02 : Hic & Hunc, La Cie du Roi Zizo – 1 800 € - 1 séance
- Mercredi 8/02 : La Famille Frapélini – Cie des Enfants Perdus – 1 665 € - 1 séance
- Jeudi 9/02 : Valise d'enfance, Cie Pipa Sol – 1 800 € - 1 séance
- Jeudi 9/02 : A petits Pas, Cie Gazibul – 1 800 € les 2 séances
- Jeudi 10/02 : Une chenille dans le cœur, Cie Troupuscule Théâtre – 2 200 € - 1 séance
- Vendredi 10/02 : Le Fariboleur, Cie La Remueuse – 1 800 € - 1 séance
- Samedi 11/02 : Les Parents viennent de mars, les enfants du Mac Do – 3 000 € - 1 séance
- Dimanche 12/02 : Chansons Robot, Le Studio Fantôme – 1 090 € - 1 séance
- Lundi 13/02 : Flying Cow, De Stille Company – 2 000 € - 1 séance
- Mardi 14/02 : Joseph d'Anvers « Chiens de tous poils » Gomette Production – 2 800 € les 2 séances
- Mercredi 15/02 : Perce-neige, Cie Spectabilis – 2 400 € les 2 séances
- Jeudi 16/02 : Minute Papillon, Théâtre de l'écume – 2 100 € - 1 séance
- Vendredi 17/02 : PCR à l'Ouest, Piment, langue d'oiseau – 1 400 € les 2 séances

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacement, technique...) liés aux spectacles peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets indiqués. Les montants indiqués sont hors taxes ou nets de TVA.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la Maire ou l'adjointe déléguée à signer les contrats à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 6 décembre 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**